



Mode de vie



L'école est le seul lieu jouant à la fois un rôle de formation au niveau des connaissances (instruire), des habiletés sociales (socialiser) et du développement des compétences (qualifier). Ce rôle permet à tous nos élèves d'être mieux outillés, de mieux évoluer et de faire des choix leur permettant de se réaliser et de contribuer au développement de notre société.

Pour y parvenir, tous les intervenants scolaires doivent se concerter afin d'assurer un encadrement prévisible, constant et cohérent et offrir à tous les élèves :

- un milieu sécuritaire;
- le respect de lui-même et des autres;
- le respect de l'environnement physique et humain;
- un climat d'apprentissage harmonieux;
- l'occasion de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Afin d'encourager et de développer les bons comportements des élèves, nous utilisons une démarche d'intervention convenue par l'équipe-école et approuvée par le conseil d'établissement.

Notre mode de vie vise à mettre l'accent sur les bons comportements en identifiant les comportements attendus et en distinguant les **gestes mineurs** des **gestes majeurs**. À ce moment, les intervenants tiennent compte de l'impact et de la gravité du geste ainsi que de l'attitude et des paroles. L'intervention est adaptée selon le comportement et le développement de l'enfant.

L'apprentissage de comportements appropriés et respectueux, le respect des mesures de sécurité et des modalités de fonctionnement exigent de la part de tous les partenaires (enseignants, parents, direction, éducateurs et autres intervenants) une collaboration étroite et respectueuse de chacun.

Nos interventions visent à :

- développer un climat favorisant des apprentissages de qualité aux niveaux académique et social;
- responsabiliser l'élève afin de l'amener à assumer les conséquences logiques de ses paroles et de ses gestes;
- amener l'élève à adopter une attitude honnête, envers lui-même et les autres, afin qu'il devienne un citoyen responsable;
- permettre à chacun de bénéficier de la sécurité morale et physique et d'être respecté dans son intégrité;
- accepter la différence chez les autres et en apprécier les richesses;
- développer le sens de la coopération et en reconnaître les bénéfices;
- assurer à chaque élève un traitement équitable.



Règles de conduite



Plusieurs règles et comportements attendus sont indispensables afin que tu apprennes dans le plaisir et que tu aies le goût de venir à l'école.

Valeurs	Règles et comportements attendus	Pourquoi?	Conséquences agréables	Conséquences désagréables
Respect 	1. Je respecte les règles de ma classe et de mon école. ☐ Je m'habille convenablement selon les lieux et la température. ☐ Je laisse mes appareils électroniques et mon cellulaire à la maison, à moins d'une autorisation de mon enseignant. ☐ Je laisse les friandises et la gomme à la maison, à moins d'une autorisation de mon enseignant. 2. Je me respecte et je respecte les autres en paroles et en gestes. ☐ Je règle mes conflits de façon pacifique. ☐ Je parle et j'agis avec politesse. ☐ J'accepte l'intervention de tout adulte à l'école. ☐ Je démontre une ouverture envers mes pairs sans porter de jugement. 3. Je prends soin de l'environnement et du matériel que j'utilise. ☐ Je manipule avec soin le matériel que j'utilise. ☐ Je protège les aménagements intérieurs et extérieurs de l'école.	▪ Pour adopter de saines habitudes de vie. ▪ Pour apprendre à faire les bons choix. ▪ Pour assurer une longue vie au matériel commun qui est mis à ma disposition. ▪ Pour assurer ma sécurité et celle des autres. ▪ Pour éviter les bousculades et les accidents.	▪ Je suis fière ou fier de moi. ▪ J'ai la confiance de mes amis. ▪ J'ai des amis qui veulent jouer avec moi. ▪ J'ai une meilleure estime de moi. ▪ Je suis de plus en plus responsable. ▪ Je vis dans un milieu sain et agréable. ▪ Je me sens en sécurité. ▪ J'utilise du matériel en bon état.	▪ Je suis déçue ou déçu. ▪ Je suis inquiète ou inquiet. ▪ Je perds la confiance des autres. ▪ J'ai de la difficulté à exprimer ma peine ou ma colère. ▪ J'ai de plus en plus de peine ou de colère. ▪ J'utilise du matériel en mauvais état. ▪ Je paie le matériel brisé ou perdu. ▪ Je risque de me blesser ou de blesser quelqu'un.
Collaboration et bienveillance 	4. Je suis un élève responsable et investi dans mon parcours scolaire. ☐ Je m'applique et je persévère dans mon travail et dans mes études. ☐ Je respecte les idées des autres. ☐ Je participe à développer un climat agréable et propice aux apprentissages de chacun. ☐ Je participe activement et positivement aux activités proposées.	▪ Pour m'aider et aider les autres à apprendre. ▪ Pour favoriser un climat harmonieux. ▪ Pour développer mon sentiment d'appartenance.	▪ Je suis fière ou fier de moi. ▪ Je deviens compétente ou compétent et j'ai davantage le goût d'apprendre. ▪ Je suis plus à l'aise pour demander l'aide dont j'ai besoin. ▪ Je vis plus de réussites.	▪ Je ne suis pas fière ou fier de moi. ▪ Je risque de vivre des échecs. ▪ J'accumule du retard dans mes travaux scolaires. ▪ J'empêche les autres d'apprendre.
Selon la gravité du manquement, j'ai une conséquence reliée à un geste mineur ou majeur.				

Classification des comportements problématiques :

Grille d'analyse

Gestes mineurs Un geste mineur, c'est un comportement ou une parole... • Qui agace; • Qui provoque de l'agitation; • Qui provoque un retard dans le fonctionnement de la classe; • Qui est non sécuritaire : pour s'amuser ou pour faire semblant.	Exemples de geste mineur : • Bavardage; • Refus de travailler ou d'obtempérer; • Langage ou geste inapproprié (impolitesse, ignorance...); • Flânage; • Habillement inadéquat; • Non-respect du matériel et de l'environnement; • Possession d'objets non autorisés à l'école; • Perturbation lors des déplacements; • Oublis fréquents du matériel scolaire.	Mesures de soutien d'engagement et sanction disciplinaires • Avertissement verbal et rappel du mode de vie ; • Discussion et enseignement explicite du comportement attendu ; • Réflexion ; • Rencontre individualisée ; • Gestes réparateurs.
Gestes préoccupants Un geste préoccupant, c'est un comportement ou une parole... • Qui est récurrent; • Qui nuit à l'enfant ou à autrui; • Qui provoque un retard dans le fonctionnement de la classe et dans les apprentissages; • Qui suscite une réflexion.	Exemples de geste préoccupant : • Geste mineur récurrent; • Impolitesse envers l'adulte; • Crises de colère; • Bousculade, tiraillement, jambette; • Menace, chantage; • Vandalisme (graffitis); • Désorganisation volontaire lors d'une suppléance; • Participation à des jeux ayant des risques de blessures; • Incitation auprès des autres élèves à perturber et à ne pas collaborer.	Mesures de soutien d'engagement et sanction disciplinaires • Avertissement verbal et rappel du mode de vie ; • Discussion et enseignement explicite du comportement attendu ; • Réflexion ; • Rencontre individualisée ; • Gestes réparateurs.
Gestes majeurs Un geste majeur, c'est un comportement ou une parole ... • Qui agresse; • Qui provoque des situations de crise ou qui a un effet de désorganisation dans la classe ou dans l'école; • Qui compromet la sécurité physique et psychologique; • Qui est illégal.	Exemples de geste majeur : • Impolitesse grave. • Objets lancés dans le but de nuire ou de faire mal; • Geste ou propos vulgaire et discriminatoire compromettant l'intégrité d'une personne (racisme, sexisme, sextage...); • Fraude, vol, taxage, vandalisme; • Bataille, agression physique; • Possession ou utilisation d'un objet à des fins dangereuses; • Intimidation, harcèlement verbal, physique et sexuel; • Cyberintimidation; • Posséder, consommer, échanger, vendre de l'alcool, des stupéfiants et autres produits interdits aux mineurs; • Production, possession, distribution de matériel pornographique; • Fugue.	Mesures de soutien d'engagement et sanction disciplinaires • Arrêt d'agir ; • Retrait ; • Appel téléphonique aux parents ; • Consignation sur le SOI et la procédure d'intervention ; • Rencontre avec la direction accompagnée ou non des parents ; • Réparation ; • Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol ; • Déplacement supervisé ; • Plan d'action ; • Plan d'intervention ; • Références aux ressources professionnelles de l'école ou de communauté ; • Signalement à la DPJ ; • Signalement à la Sûreté du Québec ; • Transfert d'école ; • Demande d'expulsion du Centre de services scolaire.
Gestion par l'intervenant témoin	Gestion appuyée par le responsable d'école et approuvée par la direction	

Définitions tirées de la loi 56

adoptée le 1^{er} juillet 2012

Conflit : Confrontation ou désaccord entre deux ou plusieurs personnes ayant un **rapport égalitaire** et qui ne partagent pas le même point de vue ou les mêmes valeurs. Il n'y a **aucune victime** même si les personnes peuvent se sentir perdantes et émotives.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou **geste délibéré ou non** à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser;

Violence : Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer **des sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Signalement : Dénonciation à tout intervenant de l'école d'une situation ou d'un événement relatif à un élève, victime ou auteur, susceptible d'être un acte d'intimidation ou de violence faite en vue de prendre des mesures préventives ou correctives.

Plainte : Dénonciation par un élève ou ses parents, **s'il est mineur**, d'une situation ou d'un événement dont il est victime qui, après analyse par la direction d'école, constitue un acte d'intimidation ou de violence.

Suspension : Retrait temporaire de l'ensemble des activités régulières de l'école. Elle relève de la direction de l'école. La suspension s'effectue à l'interne ou à l'externe.

Vol qualifié (taxage) : Geste qui consiste à obtenir d'une personne, par la force, la menace, la violence ou la ruse, des biens ou de l'argent qu'elle n'accorderait pas si elle n'y était pas forcée. Le taxage est une forme d'intimidation.

Actes de violence à caractère sexuel (AVCS) : Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

Tu vis une situation de violence ou d'intimidation ?

Tu dois ...

1. **Parler à un adulte de confiance** : Tu devrais trouver un adulte en qui il a confiance, comme un parent, un enseignant ou un autre membre du personnel, et lui parler de ce qui se passe.
2. **Signaler à l'école** : Toi ou ton parent devriez signaler l'incident de violence et d'intimidation à un membre du personnel de l'école, comme le directeur ou l'enseignant, afin qu'ils puissent prendre des mesures pour aider.
3. **Se concentrer sur ton bien-être** : Il est essentiel que tu te concentres sur ton bien-être émotionnel et mental. Cela peut inclure parler ou passer du temps de qualité avec une personne de confiance, un ami, un adulte ou un intervenant.

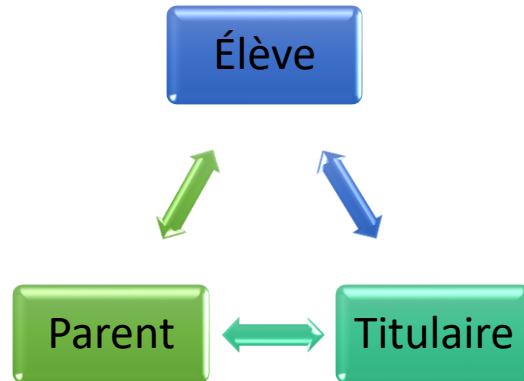


Les intervenants doivent ...

4. **Noter les détails** : Il est important de noter les détails de chaque incident de violence et d'intimidation, y compris les dates, les heures, les endroits et les personnes impliquées.
5. **Suivre la trajectoire d'intervention du Centre de services scolaire des Phares** : Il existe des protocoles pour traiter les cas de violence et d'intimidation. Le personnel concerné se doit de respecter ces protocoles et suivre les étapes recommandées.
6. **Demeurer en communication** : Les intervenants devraient assurer un suivi adéquat afin que des mesures soient prises pour mettre fin à la situation et, ainsi, assurer ta sécurité.



Engagement au Mode de vie



De l'élève : Je comprends les règles du mode de vie de l'école. Je m'engage à les respecter et à assumer les conséquences de mes actions et de mes paroles. Je m'engage donc à faire mon travail d'élève afin de favoriser ma réussite scolaire et celle des autres.

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____

Du parent : En signant, je m'engage à encourager mon enfant à respecter le mode de vie et à s'impliquer dans sa réussite scolaire.

Je m'engage également à collaborer avec les intervenants de l'école afin d'aider à régler les difficultés vécues par mon enfant et à favoriser un climat d'apprentissage approprié pour lui-même et pour les autres élèves.

Signature des parents : _____ **Date :** _____

_____ **Date :** _____

Du titulaire : En signant, je m'engage à encourager l'élève à respecter le mode de vie et à s'impliquer dans sa réussite scolaire en mettant en place différents moyens pour l'aider.

Je m'engage également à collaborer avec les parents afin de surmonter les difficultés pouvant affecter sa réussite scolaire.

Signature du titulaire : _____ **Date :** _____